

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h31

Etaient présents : **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER (à compter de la question n°2), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°2), M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°11), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°2), M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°50 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°47 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n°2), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°5), Mme Carine MICHEL (à compter de la question n°5), Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°36 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagny** : M. Olivier LEGAIN (à compter de la question n°5), **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD (jusqu'à la question n°55 incluse), **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°2), **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND (jusqu'à la question n°30 incluse), **La Chevillotte** : M. Pierre DUFAY (suppléant), **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod** : M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°30 incluse), **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (à compter de la question n°18), **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT (à compter de la question n°5), **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°2), **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR (à compter de la question n°2), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n°2), **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY (à compter de la question n°2), **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Karima ROCHDI, Mme Sylvie WANLIN, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brillans** : M. Alain BLESSEMILLE, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Châtillon-Le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **François** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit** :

M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Julie CHETTOUH

Procurations de vote : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, **Besançon** : M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°10 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (à compter de la question n°14), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°51), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Nadia GARNIER à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE (à compter de la question n°48), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Karima ROCHDI à Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n°37), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, **Champoux** : M. Romain VIENET à M. Patrick CORNE, **Châtillon-Le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON à M. Anthony NAPPEZ, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **François** : M. Emile BOURGEOIS à M. Daniel PARIS, **Gennes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT à M. Franck LAIDIE, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°17 incluse), **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME à M. Florent BAILLY, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE à M. Jacques KRIEGER, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n°1 incluse), **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND (jusqu'à la question n°30 incluse) et à M. Jean-Marc BOUSSET (à compter de la question n°31), **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme Julie CHETTOUH secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 27 juin 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Désignation de représentants dans diverses structures

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales pour les désignations énoncées ci-après ;
- désigne Madame Nadia GARNIER comme membre de la Commission n°5 « Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures » ;

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

5. Décision modificative n°2 de 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2024 par chapitre, tel que présenté en annexe du rapport, et conformément aux documents budgétaires.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de membres présents : 84

Nombre de procurations : 24

Nombre de suffrages exprimés : 98

Date de convocation : 19/09/2024

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 98 Contre : 0 Abstentions : 10 Conseiller intéressé : 0

6. Révision des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE)/crédits de paiement (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision des échéanciers de crédits de paiement des autorisations de programme « PNRU 2016-2024 » et « HABITAT 2013-2021 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

7. Transfert de Compétence (Micropolis et Crématoriums) – validation des charges transférées

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- Le montant de l'attribution de compensation en fonctionnement liée au transfert des crématoriums des communes d'Avanne-Aveney (15 563,20 €) et de Besançon (19 730,90 €), somme due par GBM aux deux Communes ;
- Les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre du transfert de la compétence « Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation du Parc des Expositions et des Congrès de Micropolis », à savoir : 41 755,00 € en fonctionnement et 39 051,00 € en investissement dus par la Ville de Besançon à GBM ;
- Le montant définitif de l'attribution de compensation de la Commune de Besançon, après prise en compte des incidences des deux transferts de compétence, soit un montant de 12 929 910,75 € en fonctionnement et de 4 010 238,94 € en investissement, à verser à GBM ;
- Le montant définitif de l'attribution de compensation de la Commune d'Avanne-Aveney, après prise en compte des incidences du transfert de compétence, soit un montant de 10 343,68 € en fonctionnement à verser à GBM, le montant de 95 545,93 € en investissement restant inchangé dans le cadre de ce transfert ;

- **Le montant des attributions de compensation reste inchangé pour les autres communes membres de GBM (délibération du 14 décembre 2023).**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

8. SEM Sedia – création de filiale

Mme Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **autorise la création d'une société associant Sedia et FIMOGEST, sous forme de SAS et dédiée au projet de ZAE du Cheneau Blond sur la Commune de Saône,**
- **autorise les élus représentant GBM dans les instances de Sedia, à se prononcer en faveur de cette décision.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

9. SEM Sedia – participation à la création d'une société dédiée aux projets photovoltaïques

Mmes Catherine BARTHELET (2), Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Kevin BERTAGNOLI (1), Denis JACQUIN (1), Olivier LEGAIN (1), Jean-François MENESTRIER (1), Anthony POULIN (2) et Fabrice TAILLARD (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, le Conseil de Communauté :

- **autorise la prise de participation de la SEM Sedia au capital de la filiale Héméré à créer, à hauteur de 32 % soit 480 k€,**
- **autorise les représentants de GBM à se positionner dans les instances de Sedia sur les propositions relatives à la création de la filiale Héméré.**

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 87 Contre : 8 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

10. Convention d'AMO auprès du CCAS pour la réalisation d'une résidence autonomie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **Se prononce favorablement sur la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage annexé au rapport,**
- **Autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11. Rapport social unique – données 2023

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, le Conseil de Communauté est informé de l'actualisation du RSU annexé au rapport.

12. Actualisation de la liste des emplois permanents suite au recalibrage d'un emploi de technicien en ingénieur au département eau et assainissement, la déprécarisation de 8 emplois et une création au conservatoire à rayonnement régional – Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la création d'un emploi d'ingénieur et la suppression d'un emploi de technicien au sein du Département Eau Assainissement ;
- se prononce favorablement sur la création de 4 emplois de professeur d'enseignement artistique, 4 emplois d'assistant d'enseignement artistique et 1 emploi de rédacteur au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional ;
- adopte la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Index de l'égalité professionnelle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance des indicateurs et de l'index à l'égalité professionnelle,
- valide le plan d'actions proposé.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Cotisation Foncière des Entreprises – Maintien de l'exonération facultative en faveur des médecins et des auxiliaires médicaux s'installant en milieu rural

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement pour le maintien du dispositif d'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises en faveur des médecins et des auxiliaires médicaux pour une durée de 2 ans à compter de l'année suivant celle de leur établissement ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à effectuer les démarches correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFPP) 2021-2024. Action innovante « Mécénat de compétences »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le modèle d'avenant à la convention type de mise à disposition de personnel auprès des associations retenues, annexé au rapport, permettant la prolongation du dispositif « mécénat de compétences », dans le cadre de la convention 2021-2024, passée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Convention de tutorat – Médecin du travail

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention de tutorat du médecin de prévention de Grand Besançon Métropole avec la Ville de Dijon, annexée au rapport,
- autorise la Présidente, ou son représentant, à la signer, ainsi que tout avenant éventuel.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17. Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'approbation de la version finale du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Grand Besançon Métropole, en vue de sa mise en œuvre sur une période de 6 ans (2024-2029).
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Conclusion d'une Convention d'Objectif Territorial avec l'Ademe BFC

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de conclusion d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'Ademe Bourgogne-Franche-Comté,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le Contrat d'Objectif Territorial.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19. Partenariat avec le Conservatoire Botanique National – Office Régional des Invertébrés (CBN-ORI) de Franche-Comté – Avenant à la convention fixant le programme de travail 2024

Mmes Fabienne BRAUCHLI (2) et Lorine GAGLILOLO (2) et MM. Christophe LIME (1) et Franck RACLOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le programme de travail et de financement 2024,
- approuve le financement 2024 à hauteur de 30 000 € et l'avenant annexé au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant annuel pour 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

20. Fonds « Climat » - Attribution de fonds de concours pour les communes de Fontain et Pouilley-les-Vignes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Prend connaissance des projets des communes de Fontain et Pouilley-les-Vignes ;
- Se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de :

- 14 555 € et 11 604 € dans le cadre des axes 3 et 4 pour le projet de rénovation énergétique et l'installation d'une chaudière à granulé dans le bâtiment de l'ancienne mairie pour la commune de Fontain,
 - 4 205 € dans le cadre de l'axe 4 pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la pose de panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes de la commune de Pouilley-les-Vignes.
- Autorise Mme la Présidente ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

21. Mise en œuvre du projet APRIO – Avenant n°1 à la convention 2021-2026 avec Atmo Bourgogne-Franche-Comté

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Christophe LIME (1), Yannick POUJET (1) et Franck RACLOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle de 98 000 € à l'association Atmo BFC pour la mise en œuvre du projet APRIO,
- valide les termes de l'avenant n°1 à la convention quinquennale 2021-2026 avec Atmo BFC,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la décision.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 8

22. Réseau de distribution de gaz sur le territoire de Grand Besançon Métropole Avenant n°1 au Contrat de concession

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'avenant à conclure,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant au Contrat de concession.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

23. Concession de service public du réseau de chaleur Besançon OUEST – Modifications des frais de raccordement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les dispositions relatives aux modalités de facturation et de perception par Grand Besançon Métropole des frais de raccordement au réseau de chauffage urbain.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24. Budget Déchets – Renonciation à l'assujettissement optionnel à TVA au 1^{er} janvier 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement pour la renonciation à l'assujettissement optionnel à la TVA du Budget Annexe Déchets à compter du 1^{er} janvier 2025
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à effectuer les démarches correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. Concession de service public réseau de chaleur Besançon OUEST – rapport d'activité CELSIUS 2023

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur urbain en 2023 par la société CELSIUS, dans le cadre du contrat de concession de service public confié par Grand Besançon Métropole à cette société.

26. Concession de service public – Distribution de gaz sur le territoire de GBM- GRDF – rapport 2023

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2023 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Grand Besançon Métropole confié par délégation de service public à la société GRDF.

27. Concession de service public – distribution de chaleur sur la commune de Novillars – SPL Territoire 25 – rapport 2023

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2023 relatif à l'exploitation du réseau de chaleur de Novillars par la société Territoire 25 dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cette société.

28. Concession de service public – distribution de gaz des communes de Thoraise et Boussières – GRDF – rapport 2023

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2023 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Thoraise Boussières en 2023 par la société GRDF dans le cadre de la délégation de service public confiée par Grand Besançon Métropole.

29. Autorisation de lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre, constitution du jury du concours de maîtrise d'œuvre et élection d'une Commission d'Appel d'Offres spécifique – Conditions de dépôt des listes – La City – Restructuration et rénovation énergétique du bâtiment BB3

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le lancement de l'opération et du concours de maîtrise d'œuvre,
- fixe à trois au maximum le nombre de candidats qui pourront être retenus à la suite de la publication de l'avis d'appel public à candidature,
- approuve la composition du jury de concours telle que présentée dans le rapport,
- crée la commission d'appel d'offres spécifique qui siègera au sein du jury de concours de maîtrise d'œuvre,
- fixe les conditions de dépôt des listes comme indiquées ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres spécifique pour le jury du concours de maîtrise d'œuvre – La City – Restructuration et rénovation énergétique du bâtiment BB3

Une seule liste a été déposée.

Titulaires	Suppléants
M. Gabriel BAULIEU Mme Marie-Jeanne BERNABEU Mme Lorine GAGLILOLO M. Anthony NAPPEZ M. Christophe LIME	M. René BLAISON M. Marcel FELT M. Sébastien COUDRY M. Aurélien LAROPPE M. Franck LAIDIE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté élit les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres spécifique au jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et la rénovation du bâtiment BB3 de la City.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31. Rapport d'activité 2023 de la DSP des lignes GINKO du cœur d'agglomération

Mme Marie-Jeanne BERNABEU (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport d'activité 2023 sur la DSP des lignes GINKO du cœur d'agglomération.

32. Rapport d'activité 2023 des services périurbains du réseau GINKO

Mmes Catherine BARTHELET (2), Marie-Jeanne BERNABEU (1) et Marie ZEHAF (1) et M. Gilbert GAVIGNET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport.

33. SPL Mobilités BFC – rapport des élus administrateurs – 2023

Mme Catherine BARTHELET (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

34. Renouvellement de la convention relative à une tarification multimodale MOBIGO (ligne LR202)/GINKO sur le périmètre du Grand Besançon

Mme Marie-Jeanne BERNABEU (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention relative à la tarification multimodale MOBIGO (LR202)-Ginko,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

35. Prolongation de la subvention pour l'achat d'un vélo ou vélo cargo à assistance électrique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la prolongation de la subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) sur 2 années supplémentaires, soit jusqu'au 30 juin 2026 inclus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36. Fourniture, pose et dépose de signalisation directionnelle cyclable – autorisation de signer l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les attributaires retenus par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. Intégration dans le Domaine Public Communautaire d'un barreau routier situé rue de Vesoul

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 14 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'intégration dans le réseau routier communautaire, de la totalité de la RD 572, du PR 0+000 au PR 1+222 sur la commune de BESANCON, soit un linéaire de 1 222 m, dans le cadre d'une procédure de cession du domaine public sans déclassement préalable,
- se prononce favorablement sur le classement de cette voie dans les voiries communautaires,
- autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer le procès-verbal de remise d'ouvrage une fois les prescriptions décrites dans la présente délibération réalisées par le Conseil Départemental.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 91

Contre : 0

Abstentions : 14

Conseiller intéressé : 1

38. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération sur la commune de Cussey sur l'Ognon

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

39. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux de requalification de la Grande Rue sur la commune d'Audeux (RD 70)

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

40. Commune de Pirey – Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- se prononce favorablement sur ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe au rapport ;
 - o la convention financière jointe au rapport relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41. Commune de Chatillon-le-Duc – Avenant n°1 à la convention avec le département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention entre le département du Doubs et GBM pour la réalisation de travaux d'aménagements dans la commune de Châtillon-le-Duc à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

42. Rue de Dole à Besançon – Avenant n°1 – Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe à la délibération,
 - o l'avenant n°1 à la convention financière jointe à la délibération relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43. Commune de Besançon – Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Modification n°12 – Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis conforme de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification n°12 du PLU de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

44. Commune de Serre-les-Sapins – Modification simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme (PLU) – Définition des modalités de la mise à disposition du dossier au public

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modalités de la mise à disposition du dossier au public de la modification simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de Serre-les-Sapins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

45. Organisation d'une rencontre pour une forêt durable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'organisation par GBM d'une rencontre pour une forêt durable.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

46. Arc Horloger – Création de l'association franco-suisse visant à sauvegarder et transmettre les savoir-faire horlogers et en mécanique d'art inscrits à l'UNESCO

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la création de l'association ARC HORLOGER,
- prend connaissance et se prononce favorablement sur le projet de statuts en vue de l'assemblée constitutive de l'association,
- autorise le versement annuel d'une cotisation prévisionnelle de 1 000 € et d'une subvention de 9 000 € au titre de l'année 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47. Désignation de représentants Grand Besançon Métropole au sein de l'association Arc Horloger

Mme Catherine BARTHELET (2) et M. Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la désignation des représentants de Grand Besançon Métropole dans les instances de l'association, M. Nathan SOURISSEAU, en tant que titulaire et Mme Catherine BARTHELET, en tant que suppléante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

48. Approbation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Besançon dans le cadre de la déclaration de projet de l'opération d'aménagement Grette-Brulard-Polygone

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté approuve la proposition de mise en compatibilité du PLU Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :
Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 1 Conseillers intéressés : 7

49. SEM Sedia – rapport des élus administrateurs

Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole, actionnaire, dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

50. SPL Territoire 25 – rapport de l'élu administrateur

Mme Marie-Thérèse MICHEL (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 de l'élu représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

51. Attribution d'une subvention au Centre Omnisports Pierre Croppet

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention au Centre Omnisports Pierre Croppet de 100 K€ et sur l'échéancier de versement proposé, sous réserve du vote des crédits en Décision modificative.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

52. Approbation du schéma intercommunal de développement de la lecture publique

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la mise en œuvre du schéma intercommunal de développement de la lecture publique sur le territoire de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

53. Renouvellement de la convention de mise à disposition des conservateurs d'Etat des bibliothèques auprès de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à approuver cette proposition de mise à disposition de deux conservateurs d'Etat des bibliothèques et à signer la convention et les actes afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

54. Subvention à l'Amicale cycliste Bisontine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 35 000 € à l'Amicale Cycliste Bisontine pour l'organisation d'une étape de la Coupe du Monde de cyclo-cross.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'Amicale Cycliste Bisontine.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

55. Dispositif « Solidarité Eau » - Conventionnement avec le Département du Doubs 2024-2025-2026

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'application des conditions de mise en œuvre de la convention, dans le cadre de la convention « Solidarité Eau »,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer avec le Département du Doubs, la convention « Solidarité Eau ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

56. Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour l'année 2023

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'ensemble des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services eau potable et assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

57. Convention de partenariat technique et financier entre la Fédération du Doubs pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA) et GBM dans le cadre d'une étude piscicole pour déterminer l'impact du système d'assainissement de Besançon sur le milieu récepteur

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la validation de la convention avec la Fédération du Doubs pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée à la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

58. Avenant n°11 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL), la Société de distribution Gaz et Eaux et la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°11 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°11 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

59. Avenant n°1 à la convention de prestations avec la commune de Vaire pour la réalisation de missions techniques en eau potable et en assainissement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant à la convention de prestations avec la commune de Vaire pour la réalisation de missions techniques en eau potable et en assainissement,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

60. Avenant n°4 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement de la commune de Saint-Vit entre la Société de distribution Gaz et Eaux et Grand Besançon Métropole (GBM)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°4 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement entre Gaz et Eaux et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°4 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public d'Assainissement entre Gaz et Eaux et GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

61. Haltes fluviales communautaires : autorisation de signature du marché de prestations de gestion

M. Jean-Hugues ROUX (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer le marché de prestation de gestion des haltes fluviales communautaires retenu par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

62. Enseignement Supérieur et Recherche – Adhésion de GBM à l'Etablissement public de coopération culturel ISBA

MM. Patrick AYACHE (1), Sébastien COUDRY (1) et Yves MAURICE (1), Gilles ORY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'adhésion de Grand Besançon Métropole à l'EPCC ISBA au titre de sa compétence enseignement supérieur et recherche dans les conditions prévues par les statuts,
- approuve les statuts de l'EPCC ISBA,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ces statuts, ainsi qu'à désigner les deux représentants titulaires de GBM au Conseil d'administration de l'ISBA, ainsi que leurs suppléants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

63. Adhésion de Grand Besançon Métropole à l'association French Tech BFC

MM. Nicolas BODIN (1) et Sébastien COUDRY (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion gratuite de Grand Besançon Métropole à l'association French Tech BFC,
- se prononce favorablement sur la désignation des représentants de Grand Besançon Métropole pour siéger au sein de l'association French Tech BFC, Monsieur Nicolas BODIN en tant que représentant titulaire et Monsieur Sébastien COUDRY en tant que suppléant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

64. Actions recherche et innovation – Soutien au programme d'actions de la convention territorialisée porté par le pôle des microtechniques (PMT) pour l'année 2024

Mme Frédérique BAEHR (2) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions de la convention territorialisée 2024 PMT-GBM à hauteur de 65 000 € sous forme de subvention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

65. Actions recherche et innovation – Fonds régional pour l'innovation – Soutien au projet de la société E2SP

Mme Marie-Jeanne BERNABEU (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat ni vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 26 500 € à l'égard de la société E2SP.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

66. Association Culture Action – Soutien financier de Grand Besançon Métropole pour le programme d’animation de l’année 2024

A l’unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 53 000 € pour 2024,
- autorise Madame La Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée à la délibération.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

67. Base d’Osselle : redevance pour une activité de commerce ambulant de restauration rapide les lundis de juillet et août

A l’unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le montant de la redevance de 90 euros pour les 2 mois de l’été pour une activité de commerce ambulant de restauration rapide venant compléter l’offre des restauration le jour de fermeture.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

68. SEM Aktya – rapport des élus administrateurs – 2023

Mme Frédérique BAEHR (1) et MM. Anthony POULIN (2) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l’unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus représentant Grand Besançon Métropole, actionnaire, au conseil d’administration de la SEM Aktya.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

69. SPL AER - rapport de l’ élu administrateur – 2023

A l’unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 de l’ élu administrateur représentant Grand Besançon Métropole, actionnaire, dans les instances de la SPL AER.

Rapport adopté à l’unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

70. Rapport d’activités CSP 2023 Boutique de Gestion des Entreprises (BGE)

Mme Julie CHETTOUH (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2023 présenté par BGE Franche-Comté relatif à l’exploitation des pépinières et de l’hôtel d’entreprises de Palente et de TEMIS Innovation, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

71. CSP Camping Besançon – Chalezeule – Solidarité Doubs Handicap Rapport annuel 2023

M. Jean-Hugues ROUX (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2023 présenté par Solidarité Doubs Handicap, relatif à l'exploitation du Camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

72. Action Cœur de Ville – Proposition d'avenant n°2 à la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le contenu de l'avenant n°2,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 à la convention OPAH RU.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

73. Renouvellement de la délégation des aides à la pierre – passage en délégation de type 3

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de renouvellement en type 3 de la convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre pour le logement locatif social et l'amélioration du parc privé,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à demander le renouvellement de la convention en type 3 au Préfet du Doubs,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de délégation et tout document afférent.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

74. Contrat de Ville – Dispositif de Tranquillité Résidentielle – Convention Pluriannuelle entre les Bailleurs Sociaux représentés par Loge.GBM, la Ville de Besançon, l'Etat et Grand Besançon Métropole

Mmes Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (2), René BLAISON (1), Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la reconduction du partenariat avec les bailleurs sociaux autour du dispositif de tranquillité résidentielle,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention correspondante annexée à la délibération,
- accorde une subvention de 35 100 € à Loge.GBM en tant que coordonnateur du groupement de commande.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 10

75. SEM LOGE.GBM – Rapport des élus administrateurs - 2023

M. Yannick POUJET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2023 des élus représentant Grand Besançon Métropole, actionnaire, dans les instances de la SEM Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Affiché à Besançon, le 03/10/2024

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

